

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 14 Décembre (14/12/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maité GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint,**

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Colette ROLLET), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

Madame Eliette DELMAS est nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

24 – 14 Décembre 2016

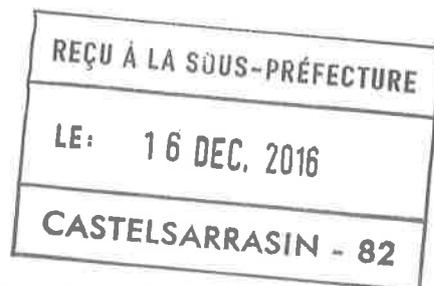
**MODIFICATION DU PROGRAMME DE RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART 2016
- DEMANDE DE SUBVENTION**

Rapporteur : Mme VALETTE.

Vu la délibération n° 28 du conseil municipal du 12 novembre 2015 portant restauration de l'Autel et du Tableau du Grand Retable de l'Eglise Sainte Catherine à Moissac,

Considérant la cessation d'activité de Mme Chaillan stipulée dans son courrier du 10 juillet 2016,

Considérant le nouveau devis réalisé par Anne Craveia pour la restauration complète du tableau Pietà du retable de Sainte-Catherine,



Considérant l'autorisation de travaux accordée par les services des Monuments Historiques selon le nouveau devis.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 5 abstentions (Mmes DULAC, FANFELLE ; MM. BOUSQUET,
CHARLES, VALLES),

Dit que la restauration de l'Autel demeure inchangée,

Accepte le principe de la restauration complète du tableau Pietà du retable de Sainte-Catherine pour un montant de 13 768.80 € TTC,

Décide de modifier sa demande de subventions concernant le programme de restaurations d'œuvres 2016 pour un montant global de 17 004 € HT.

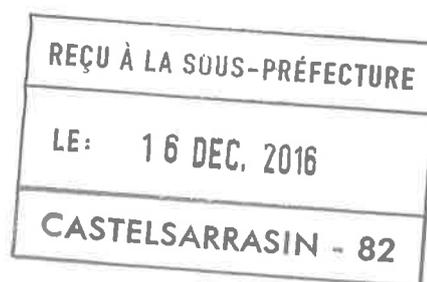
Pour copie conforme

Moissac le 15 décembre 2016

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

Magali CHAILLAN
Atelier Œuvre et Maître

Montauban, le 10 juillet 2016

Mairie
3 Place Roger Delthil
82200 Moissac

Service du Patrimoine
Bd Leon Cladel
82200 Moissac

Objet : Cessation d'activité



Monsieur le Maire,

Suite à des problèmes familiaux, c'est avec regret que je vous informe que l'Atelier Oeuvre et Maître cesse son activité.

J'annule donc le marché pour la restauration du tableau de la « Piété » de l'église Sainte Catherine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Atelier Œuvre et Maître

829 Chemin de Traverse – 82000 Montauban

Tel : 06 82 45 77 25

Mail : chailan.magali@yahoo.fr

N° Siret : 49230956200014 - Code APE : 923A - N° Intracommunautaire : FR05492309562 - Capital Social : 800 €

SARL CHASSITECH
 ROUTE DE PAZIOLS
 66720 TAUTAVEL / FRANCE
 Tél : 0468294060
 Fax : 0468294333
 Site web : www.chassitech.com
 Email : contact@chassitech.com

chassitech 

Madame CRAVEIA Anne
 La Maourine
 11 rue Loubiague
 31200 TOULOUSE

Devis

| Numéro | Date | Code client | Date de validité | Mode de règlement | N° de Tva intracom |
|----------|------------|-------------|------------------|-------------------------------|--------------------|
| D1651268 | 07/09/2016 | 3.31.002 | 07/10/2016 | Chèque à réception de facture | |

| Code | Description | Qté | P.U. HT | % Rem | Montant HT |
|-----------|---|------|---------|-------|------------|
| 2.C.NEC38 | NEC38 Châssis flottant aluminium, section 67x38 mm- entretoises 49x30 mm. Dimensions : 274 x 204 cm - 1 croix | 1,00 | 709,00 | | 709,00 |
| 2.B.2KPVC | 10 ml de clip en plastique | 1,00 | 40,00 | | 40,00 |
| 8.TR.PE | Participation Port et Emballage | 1,00 | 57,00 | | 57,00 |
| | Délai : environ 3 semaines. | | | | |

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 16 DEC. 2016

CASTELSARRASIN - 82

| Taux | Base HT | Montant TVA |
|-------|---------|-------------|
| 20,00 | 806,00 | 161,20 |

| | |
|-----------------|----------|
| Total HT | 806,00 |
| Remise 0,00% | 0,00 |
| Total HT remisé | 806,00 |
| Port HT | 0,00 |
| Total HT Net | 806,00 |
| Total TVA | 161,20 |
| Total TTC | 967,20 |
| Acomptes | 0,00 |
| Net à payer | 967,20 € |

Siret : 35353907500021 - APE : 1629Z - RCS : REF90B139 Perpignan - N° TVA intracom : FR31353539075 - Capital : 12 816,00 €

Anne CRAVEIA
Conservation-Restauration de Peintures
11 rue Loubiague
31200 TOULOUSE
Tél : 06.74.44.93.45.
annecraveia@gmail.com

SERVICE DU PATRIMOINE DE MOISSAC
Madame Estelle BOUILLON
Boulevard Léon Cladel
82200 Moissac
N° SIRET: 437 731 185 00058

4 PAGES

Master de Conservation – Restauration de Biens Culturels – Université Paris I, Panthéon – Sorbonne

DEVIS N° 16 024

CONSERVATION RESTAURATION DE PEINTURE SUR TOILE

| | |
|---|---|
| <p>Piétà – Anonyme, 17^e-18^e siècle 275 x 205 cm Eglise Sainte Catherine de Moissac (82) Huile sur toile Tableau observé en place dans le chœur. Présence d'un cadre. Valeur d'assurance : ?</p> |  |
|---|---|

Toulouse, le 1er septembre 2016

DESCRIPTION TECHNIQUE

La toile : toile de lin avec une couture verticale. Toile montée sur un châssis. Revers non accessible

Le châssis : non accessible (tableau accroché au mur)

La préparation : Préparation colorée.

La couche colorée : elle est d'épaisseur moyenne sans empâtements, ni réserves. Aspect « très sec » de la matière picturale.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 16 DEC, 2016

CASTELSARRASIN - 82

1/4

Le vernis : Présence d'une couche de protection sur toute la face. Pas de fluorescence à l'observation sous lumière UV mais aspect brun-orangé : couche protectrice à base d'huile (à vérifier en atelier à la suite de tests)

ETAT DE CONSERVATION

La toile : Mauvaise tension de montage sur le châssis d'où le fluage de la toile (déformation par le poids de la toile elle même), 5 déchirures par perforation par la face.

La couche picturale : réseau de craquelures de vieillissement très prononcé, avec parfois de craquelures en escargot. Pas de problèmes d'adhérence sur la toile.

Perte de matière picturale au niveau de 5 déchirures, 2 petits trous et 3 griffures. Au niveau d'une des déchirures, une pièce de papier a été posée sur la face. Cette pièce déborde largement sur la matière picturale originale ce qui a pu l'altérer.

Le vernis : Couche protectrice oxydée (brun-orangé). Face très empoussiérée et encrassée avec des déjections de pigeons.

DIAGNOSTIC

Ce tableau présente un état moyen de conservation au niveau du support, la toile est perforée, et s'altère ; la tension de montage est insuffisante et inadaptée. Le châssis ne joue plus son rôle de maintien de la toile. La toile « fatigue » d'un point de vue mécanique. Les perforations d'un point de vue esthétique sont très gênantes.

En ce qui concerne la couche picturale, l'état général de conservation est moyen d'un point de vue mécanique et mauvais d'un point de vue esthétique.

Le réseau de craquelures est très prononcé et il s'agit d'une altération irréversible.

La face est très empoussiérée et encrassée et la couche de protection est devenue brune altérant l'harmonie colorée générale du tableau. La face sera dépoussiérée et décrassée ; la couche de protection sera allégée.

Un nouveau vernis sera appliqué. Les lacunes seront réintégrées avec une réintégration illusionniste.

PROPOSITION DE TRAITEMENT

Intervention in situ

Dépose et repose

Le restaurateur ne prend pas en charge la dépose ni la repose.

Le demandeur souhaite qu'un restaurateur soit présent à la dépose de l'œuvre.

Le restaurateur réalisera le retrait du tableau de son cadre et remettra le tableau dans le cadre restauré avec la collaboration du restaurateur de cadre si cela est souhaité.

Nous suggérons de réaliser cette intervention de restauration in situ et les restaurateurs se rendent disponibles pour quelques présentations aux publics (modalités pratiques et de

planification des interventions à définir avec les demandeurs). Après avoir pris connaissance de l'espace de l'église au cours de ces deux visites, nous pouvons envisager l'aménagement d'un lieu de travail dans la nef de l'église. L'espace de la nef permettrait de réceptionner l'œuvre.

Aménagement de l'espace de travail in situ et manipulations

L'aménagement du plan de travail pour le traitement pourrait être réalisée par l'équipe technique de la municipalité de Moissac et/ou l'Association.

La réalisation d'un support horizontal (estrade en aggloméré) et vertical 4 chevrons réalisé par l'équipe technique, permettra aux restaurateurs de réaliser l'intervention. Une barrière de sécurité pourra être installée afin de réaliser une mise à distance nécessaire à la conservation du tableau et la réalisation du traitement de restauration.

Il est souhaitable que les restaurateurs aient facilement accès à l'intérieur de l'église pour un travail en continu et une bonne gestion du temps des traitements.

La collaboration de l'équipe technique de la municipalité pour l'aménagement de l'espace et du plan de travail est pris en compte dans le chiffrage suivant. Celui-ci devra être réévalué si l'équipe technique de la municipalité n'est pas disponible.

Traitement du support

Dépose de la toile de son châssis. Dépoussiérage du revers, retrait des scrupules. Reprise de planéité de la toile, et des zones accidentées. Traitement anti-fongique si nécessaire.

Consolidation fil à fil des déchirures de la toile et incrustations de toile pour les lacunes. Collage de contact de pièces en intissé (film Beva®). Consolidations des bords de la toile si nécessaire par imprégnation des bords à l'aide d'un adhésif (Plexisol P550®). Collage de bandes de tension en toile polyester à l'aide de gel Beva®.

Montage de la toile sur son châssis à l'aide d'agrafes en acier galvanisé. Montage sur un nouveau châssis en aluminium pour alléger le poids et faciliter les manipulations pour la repose.

Le châssis neuf sera un châssis de type châssis flottant et non à clefs. Ce type de châssis permet d'éviter le stress angulaire habituellement imposé à la toile avec les châssis à clefs. La tension de montage est plus homogène avec une mise en tension latérale grâce à la partie mobile présente sur tout le périmètre du châssis. Ce type de châssis est couramment utilisé au sein des musées et est fabriqué par l'entreprise Chassitech®, de Tautavel.

Un dos protecteur en Tyvek® sera fixé au revers afin de protéger la toile originale de l'accumulation de poussière et d'éventuelles chutes de gravats (altérations courantes dans les églises).

Traitement de la couche picturale

Décrassage de la face. Allègement du vernis. Elimination des pièces collées sur la face.

Chacune de ces trois premières étapes sera effectuée après la réalisation d'une série de tests et la mise en place d'un protocole.



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale
des affaires culturelles

Site de Toulouse
Pôle Patrimoine et Architecture
Service CRMH
Site Toulouse: 32 rue de la Dalbade
BP811- 31000 TOULOUSE Cedex 6

Monsieur le Maire
mairie
3 place Roger-Delthil
82200 MOISSAC

lettre recommandée avec accusé de réception

Toulouse, le 9 NOV. 2016

Affaire suivie par Ariane Dor
Téléphone 05 67 73 20 73
Adresse électronique ariane.dor@culture.gouv.fr
Références CRMHSC

Monsieur le maire,

Vous avez fait parvenir à mes services une demande d'autorisation de travaux sur objet mobilier classé n° AM 082-112-16-00053, concernant la restauration du tableau du retable conservé à l'église Sainte-Catherine du collège des Doctrinaires de Moissac (82) accompagnée d'un nouveau devis.

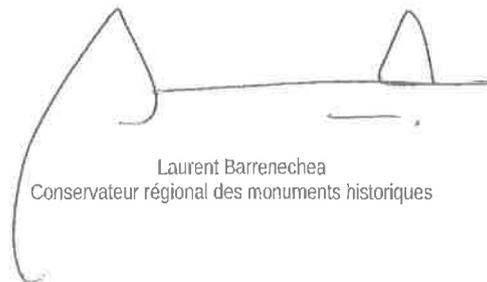
Cette autorisation de travaux est accordée.

Vous voudrez bien avertir mes services de la date de commencement des travaux.

Ceux-ci seront suivis par Ariane Dor, conservateur des monuments historiques et le conservateur des antiquités et objets d'art du département, dans le cadre du contrôle scientifique et technique de l'État sur le patrimoine protégé au titre des monuments historiques.

D'autre part, vous trouverez en pièce jointe le nouveau CERFA que vous voudrez bien désormais utiliser pour toute demande de travaux assortie ou non de demande de subvention.

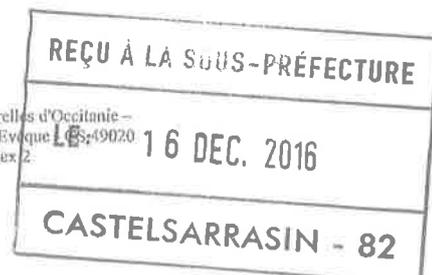
Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.



Laurent Barrenechea
Conservateur régional des monuments historiques

Copie : Monsieur Emmanuel Moureau, CAO du Tam-et-Garonne
PJ : CERFA N°15459*01 et Notice informative N°54204#01

Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie -
Hôtel de la Grave, 5, rue de la Salle-l'Evêque CS 49020
34967 Montpellier Cedex 2



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Autorisation de travaux sur un objet mobilier classé au titre des monuments historiques

Le préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne, Officier de la Légion d'Honneur,

VU le code du patrimoine et notamment son article L 622-7,

VU le décret n°2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager,

VU l'arrêté préfectoral n°2016/SGAR et son article 3 du 4/01/2016 portant délégation de signature à M. Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles et l'arrêté modificatif du 31/05/2016 portant subdélégation de signature à M. Laurent BARRENECHEA, conservateur régional des monuments historiques,

VU l'arrêté en date du 02/03/1964 portant classement au titre des monuments historiques du retable conservé dans la chapelle Sainte-Catherine du collège des Doctrinaires de Moissac (82),

VU la demande déposée par M. le maire de Moissac (82) établie le 17/05/2016 et enregistrée sous le n° AM 082-112-16-00053,

VU le descriptif détaillé des interventions, pour la restauration du tableau du retable de la chapelle Sainte-Catherine du collège des Doctrinaires de Moissac (82), établi par Anne Cravéia le 1er septembre 2016, objet de la présente autorisation de travaux,
Considérant la nécessité de l'intervention,

DECIDE

Article 1 – L'autorisation de travaux, sollicitée par M le Maire de Moissac pour la restauration du tableau du retable de la chapelle Sainte-Catherine du collège des Doctrinaires de Moissac (82) est accordée.

Article 2 – Les travaux seront exécutés conformément au descriptif détaillé des interventions visé ci-dessous, sous le contrôle de la direction régionale des affaires culturelles.

Il appartiendra au maître d'ouvrage, à l'achèvement des travaux, de remettre à la direction régionale des affaires culturelles (conservation régionale des monuments historiques) deux exemplaires du dossier documentaire des travaux exécutés. Ce dossier comprend une copie des protocoles d'intervention des restaurateurs mentionnant les produits utilisés et des documents figurés présentant l'œuvre avant, pendant et après restauration, une copie des mémoires réglés aux entreprises. Les documents préparatoires, études scientifiques ou techniques, diagnostics, sont joints au dossier s'ils éclairent utilement sur les travaux réalisés.

Article 3 – Le directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au pétitionnaire.

Fait à Toulouse, le 9 NOV. 2016

P/Le Préfet de la Région Occitanie,
et par délégation,

Laurent Barrenechea
Conservateur régional des monuments
historiques

Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie
Hôtel de la Grave, 5, rue de la Salle-l'Evêque - CS 43020
34967 Montpellier Cedex 2

RECU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 16 DEC. 2016

CASTELSARRASIN - 82